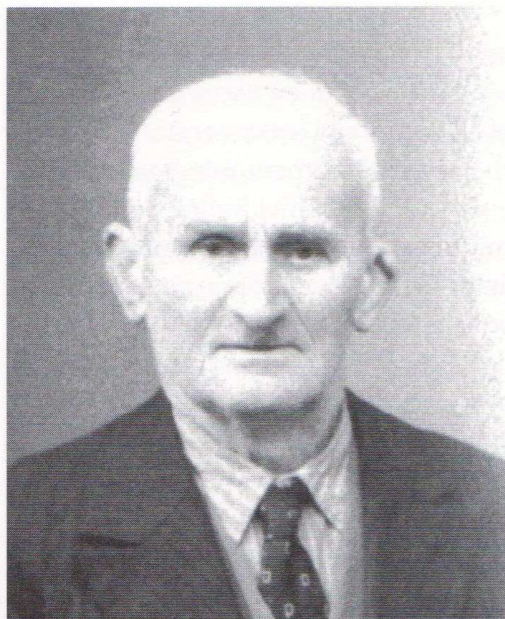


Après la guerre, les réunions annuelles se déroulent alternativement à l'école, au local d'Eugène Fischer, d'Eugène Daegelen ou de Bruno Schuffenecker. En 1950 entre au conseil d'administration Xavier Daegelen qui est élu président, succédant à Léonard Methia. La Caisse continue à se développer et peut en 1959 prêter deux millions à la commune qui veut restaurer ses bâtiments.

Le 50^e anniversaire



Materne Daegelen
préside le CS durant 36 ans, de 1928 à 1964.

Le 8 mai 1960, on fête le 50^e anniversaire de la création de la Caisse. Le bilan a augmenté de 3 millions et l'excédent est de 15 790 F. L'inspecteur Zimmermann, au nom de la Banque fédérative et de la Fédération agricole, apporte les félicitations et les hommages du comte d'Andlau, offrant un présent à la Caisse et remettant un diplôme, pour services rendus aux organisations coopératives, aux administrateurs et conseillers suivants : Léonard Methia, Materne Daegelen, Léon Nussbaum, Paul Nussbaum, Eugène Lerch. Il exprime également ses remerciements au caissier Speckler pour ses longues années de dévouement. Lors de cette fête on apprend par le président Xavier Daegelen que la commune serait prête à mettre à disposition un local pour la Caisse. En fait, ce n'est que le 26 novembre 1969 que la CMDP, gérée alors par Eugène Lerch, peut acheter un chalet préfabriqué à la Coopérative. La Caisse perd, en 1964 et 1965, ses deux présidents, Materne Daegelen (CS) et Xavier Daegelen (CA). Ils sont remplacés par François Nussbaum au CA et Bruno Lerch au CS.

La coopération intercaisses

Les statuts sont modifiés. Il est stipulé que la moitié au moins des dépôts doit provenir des sociétaires ; que les prêts et les crédits ne peuvent être accordés qu'aux sociétaires et que ceux-ci sont tenus solidairement des engagements de l'association. Un changement de gérance intervient en 1977. Après 17 années de fidèles services et au conseil d'administration depuis 1931, Eugène Lerch quitte les fonctions de caissier. La Caisse est alors prise en charge par Mme Marie-Jeanne Tarozzi. Avec un actif de près de 4 MF, la construction d'un bâtiment propre à la Caisse est maintenant possible. La décision est prise lors de l'assemblée générale du 8 avril 1979 et les travaux seront terminés en mars 1981. Les bilans ne cessent d'augmenter, l'exercice de 1990 présente un actif de près de 10 MF et un excédent de 29 023 F. Mais à l'assemblée générale du 12 avril 1991, le tout nouveau président du CA, Georges Schmitt, souligne : *" Cette assemblée générale est sans doute la dernière sous cette forme, car pour rester compétitif, il faudra penser à fusionner avec les autres Caisses de la vallée."*



Eugène Lerch est membre du CA de 1931 à 1977, soit 46 ans, dont 17 ans comme caissier de 1960 à 1977.

En effet, la rentabilité des Caisses se dégradant de plus en plus par suite de la baisse des taux, mais aussi devant la concurrence de plus en plus rude et l'ouverture des frontières, la question d'une coopération inter-caisses est posée dès 1988. Après de longs débats, mais désireux de satisfaire au mieux les intérêts